

## Débat sur l'école du 6 décembre 03

présents 6 élèves, 13 parents et invités, 8 professeurs et deux membres de l'administration

Madame Bachi modérateur

Rapporteurs Mesdames Carpentier Savalle et Maire Rivière, Monsieur Poizot, parents d'élèves

Orientation, débat très important pour tous

### Etat des lieux

Depuis 89, l'élève au centre du système doit concevoir son orientation mais le cadre imposé par le système en place rigidifie cette orientation.

Les choix s'avèrent négatifs d'après: ce que l'élève ne peut pas faire et non pas d'après ce qu'il a envie ou capacité de faire.

L'orientation se met en place en troisième, très ponctuellement auparavant. Elle se poursuit en seconde. Le chef d'établissement en est responsable, la conseillère d'orientation psychologue y participe. Les enfants, les parents et les enseignants sont consultés.

L'institution pousse vers un cursus lycée, l'orientation vers la voie professionnelle est rigidifiée par le système PAM. L'apprentissage relève du choix de la famille et de la capacité à trouver un employeur.

### Questions

Sommes nous satisfaits de cette orientation ? Qu'avons-nous à proposer ? L'orientation vers la voie professionnelle est-elle riche valorisante et informée ? Devons-nous laisser des élèves s'orienter vers leurs choix et leurs goûts, si aucune offre d'emploi n'existe dans ce domaine ?

Qui doit élaborer l'orientation ? Est-ce suffisant que les professeurs principaux et les COP présentent les différentes filières ? Ont-ils suffisamment de disponibilité ? Quel est le moment de cette orientation ? Faut-il une orientation plus précoce ? en particulier pour les élèves en difficulté ? Que faisons-nous de leur désir d'aller travailler ? Répondons-nous à la justice en réglant trop vite la question ? De quel collègue parle-t-on ? de quels élèves ? ( carte scolaire ? collègue ghetto ?)

### Deux groupes se forment pour mieux tenter de cerner toutes ces questions

1 Face à l'état des lieux, quels sont nos questions, nos souhaits (concrètement et précisément), à quels moments et sur quels critères devons-nous orienter ? Quelles passerelles sont mises en place ?

2 Education à l'orientation : quand, par qui, comment ?

### Groupe 1

Rappel rapide de la manière dont cela se passe en 3° (de décembre à juin, le choix se resserre, le conseil de classe décide, la famille peut faire appel)

En seconde, selon les résultats des élèves trois options : littéraire, scientifique ou économique.

Il n'existe plus de seconde en deux ans, certains élèves ont besoin de **temps** pour assimiler, il n'en est pas tenu compte. Trop souvent, ils sont orientés de façon négative.

On s'interroge sur le **coût** de l'orientation et sa capacité à être **positive**.

Le taux de passage en seconde est important, mais le taux de réorientation en fin de seconde l'est également. Sait-on donner à l'élève les **moyens du choix et l'envie d'un projet** (souvent, les élèves n'ont aucun projet particulier) ? Evoque-t-on pour eux les passerelles possibles entre les différents choix ?

Les moyens sont liés au temps,

Sans doute faudrait-il sensibiliser les collégiens au problème dès avant la quatrième par des rencontres avec des anciens élèves ayant fait un choix, des professionnels venus présenter leur métier avec des **créneaux horaires spécifiques** à cet effet;

et à partir de la quatrième, des possibilités pour **aller voir** en quoi consiste tel ou tel métier, organiser des stages de découverte, rencontrer des camarades qui suivent telle ou telle formation

. Cependant, il est absolument nécessaire qu'un **socle commun de connaissances** soit établi, et il est préférable que la diversité des approches se fasse en **un seul et même lieu** le collège (intervention des élèves)

Il faut que l'élève ait réellement la possibilité d'un choix, or la difficulté provient de ce que les performances scolaires doivent être en adéquation avec le choix envisagé, il faut que les élèves soient à même de réussir telle ou telle formation. ;

mais **évalue-t-on toutes leurs capacités**, les caractéristiques de leur personnalité en rapport avec l'optique de l'orientation ?

Il est clair que l'on rencontre des élèves dont on dit qu'ils sont scolairement médiocres qui peuvent développer les qualités requises attendues dans tel ou tel choix professionnel. ( La méconnaissance du monde du travail y concourt.) Il y a souvent métamorphose d'élèves en difficulté en 4° au collège qui s'épanouissent dans la vie professionnelle ultérieurement.

## **Groupe 2**

Actuellement réservé à la troisième, l'orientation n'est que ponctuelle avant, elle est prononcée par le chef d'établissement avec l'aide de la COP

Les forums des formations sont ouverts aux lycéens, **les passerelles** sont méconnues

Nous souhaitons

Une information sur l'orientation dès la 4° avec **un horaire inclus dans l'emploi du temps** pour travailler sur l'orientation, pour pouvoir guider les enfants dans leurs choix

Dès la 6°, 5°, découverte et présentations de métiers

En 4° constructions, découverte des formations

En 3° orientation et construction d'un projet professionnel ou formatif

Le **partage des informations** devient prioritaire (actuellement, les parents n'en possèdent pas)

La première réunion de parents de l'année doit inclure la présence des COP. Ces derniers manquent parfois d'informations.

Un **socle minimum de connaissances** d'enseignement général est nécessaire.

Une constante capacité d'adaptation à l'emploi également°

Prépare-t-on les enfants à cette mutation ?

## **Bilan global**

Pour tous, il doit exister *dans le temps scolaire inclus dans l'emploi du temps*, des moments consacrés à l'orientation et ce, au moins dès la cinquième.

Pour cela, il faut légiférer nationalement: **un temps pour l'orientation** pour tous, que ce soit un temps payé ou financé qui puisse permettre aux parents d'élèves ou aux professionnels d'intervenir avec des compensations financières, des dédommagements de charges

Il faut que **tous puissent découvrir les différentes filières possibles**, que la palette des métiers puisse être présentée par des gens venus de l'extérieur, que tous aient connaissance des différents métiers manuels ( Chambre de commerce, des métiers peuvent y contribuer)

Il faut que l'orientation soit positive et **valorise tous les choix** (manuels ou intellectuels).

Un socle commun minimum de connaissances est à acquérir au sein du collège,

mais il faudrait plus **de souplesse d'organisation** à partir de la quatrième, travail en modules, 4° et 3° techno..., moyens de remise à niveau et de remédiation à définir

Le collège pour tous doit pouvoir permettre **des acquisitions communes** mais pas forcément par les mêmes méthodes et au même rythme, donc il est nécessaire d'adapter les moyens aux besoins de chacun.